



Table ronde Prévention & Sécurité du 21 MAI 2008

Même si le bilan 2007 laisse entrevoir une amélioration de la sécurité sur nos réseaux, il convient de resituer cette baisse dans un contexte plus favorable qui fait suite à deux années fortement marquées par des situations de violences urbaines, avec un impact non négligeable sur les deux précédents bilans.

Pour autant, le syndicat SUD-RATP continue de dénoncer la politique de déshumanisation des réseaux ferrés et routiers qui augmente les risques de violences aux personnes, comme au personnel de la RATP.

Bien que le cadre légal ait changé en 2007, les actes de violences sur les agents de la RATP restent des situations inacceptables qui se doivent de mobiliser toutes les énergies et toutes les ressources pour les combattre, car le droit à la sécurité des salariés est aussi un devoir pour l'employeur !

Si SUD ne rejette pas l'idée d'optimiser l'efficacité et la pertinence des actions de prévention – dans un cadre budgétaire contraints par des choix – nous regrettons cette même conception concernant le volet sécurité, qui ne peut être rangé à la même enseigne que la prévention, surtout lorsque cela entraîne : une baisse du niveau de sécurisation au regard de l'extension de l'offre ; une banalisation des situations d'agression, et une déconsidération, voire une stigmatisation, des agents agressés.

Ainsi les actions d'optimisation des situations d'agressions se multiplient dans les unités opérationnelles, puisque l'insécurité fait désormais partie intégrante des éléments de gestion, dont le coût est devenu une priorité des gestionnaires qui n'hésitent plus à reléguer les traumatismes subis par les agents derrière les chiffres de leurs calculatrices.

Pour preuve de cet envers du décor – qui peut également expliquer un bilan plus positif que les années précédentes – SUD dénonce certaines situations inacceptables comme :

- Un durcissement des reconnaissances d'AT, y compris en situation d'agression identifiées
- Une gestion locale des AT et des dépôts de plaintes qui tend à temporiser les déclarations au-delà de 24 heures pour donner toute latitude aux managers de relativiser les situations
- Une stigmatisation des agents reçus après agression, et qui se voient trop souvent expliquer qu'ils devraient envisager de changer de métier
- Le refus quasi systématique des services de police d'enregistrer les plaintes non consécutives d'agressions physiques, comme si les Crachats, Insultes et Menaces étaient entrées dans l'air du temps

Ces situations de banalisation des agressions – même non physiques - sont inacceptables pour les agents, qu'ils soient Machinistes ; Agents des Gares ou de Station ; Contrôleurs ou Agents du GPSR, qui ne sont ni des crachoirs, ni des exutoires que l'ont peut humilier, insulter et avilir en toute impunité !

C'est trop souvent la réalité dans notre entreprise qui impose l'exemplarité à ses agents - jusque dans des situations extrêmes - sans leur apporter tout le soutien et la considération qu'ils sont en droit d'attendre.

L'insécurité ne sera jamais une affaire de chiffres, car notre sécurité comme celle des voyageurs n'ont pas de prix !

L'insécurité qui est également en question à SEC suite au changement radical - décrété par la direction en 2001 - avec la suppression de l'entretien technique journalier et le redimensionnement des équipes à 3 agents GPSR qui ne permet pas une réelle efficacité opérationnelle.

Malgré cette mise en difficulté des agents du GPSR, et des agressions physiques toujours importantes qui en découlent (513 en 2006 et 427 en 2007), la direction de SEC continue à sous-dimensionner les équipes GPSR à 3 agents, accentuant ainsi le risque d'agression dans les secteurs sensibles comme « Châtelet les halles » ou l'emblématique « Gare du Nord ».

SUD rappelle à la Direction que les conditions de travail du GPSR sont toujours régies par une Instruction de Direction et non par un protocole, contrairement la majorité des agents de la RATP.

Par ailleurs, si la mise en place de Noctilien en 2005 a vu le réseau de nuit plus que doubler à la RATP, les effectifs du GPSR Grande Nuit sont restés le même depuis 2001, soit un total de 50 agents.

Le financement de postes supplémentaires par le STIF, afin de sécuriser aux mieux les Bus de nuit, n'a pas été traduit par la Direction de SEC qui a décidé d'externaliser les missions dites « alarmes simples » pendant la période 2005/2007, ce qui a généré 14 postes en moins sur le projet Noctilien.

SUD demande que ces postes essentiels à la sécurisation du réseau de nuit soient attribués au service Grande Nuit dès 2008, d'autant que la prolongation de service sur les lignes de banlieue en correspondance avec le métro, fait appel à ce même service déjà sous dimensionné.

En résumé, et sans dresser un catalogue exhaustif des besoins, les agents de la RATP attendent d'abord le soutien et la considération de leur entreprise comme des pouvoirs publics.

SYNDICAT SUD/RATP - 3, rue Rampon 75011 PARIS
Tél : 01 58 76 56 24 - 01 58 76 56 25 - Fax : 01 58 76 56 28
